Partie 2 Généralités

2.1 TRAVAUX INCLUS

.1 L'entrepreneur fournira les matériaux, les échafaudages l'outillage, la main-d'œuvre, la surveillance et les permis nécessaire pour compléter les ouvrages indiquer aux dessins et décrits ci-dessous :

1. Préparation et dégarnissage des surfaces à couvrir

2. Couvertures des bardeaux de fibre de verre

3. L'imperméabilisation et noues autour des percées et base de toiture, jonction avec mur (déclin).

4. Tôlerie de couverture

2.2 CONDITIONS GÉNÉRALES

.1 Les conditions générales et complémentaires du contrat s'appliquent à tous les travaux et font partie intégrante de cette section.

.2 L'entrepreneur sera responsable de communiquer avec Hydro Québec et assumer les frais de toute interruption de courant ou protection des fils électriques pour la sécurité des travailleurs.

2.3 ÉCHANTILLONS

.1 Fournir des échantillons, de bardeaux de fibre de verre, de la membrane autocollante membrane feutre et de la tôlerie.

Partie 3 Produits

3.1 MATÉRIAUX

1. Contreplaqué

.2 Membrane autocollante sur toute la surface de la toiture et à la base de la toiture et en remontée 12'' sur le mur adjacent et appareils.

.3 Bardeaux de bordure: membrane autocollante et autocicatrisante avec finition granulée de couleur assortie aux bardeaux de la toiture :

Produit acceptable : WEATHERBLOCKER STARTER STRIP de la compagnie Gaf distribué par FRANSYL LIMITÉE ou équivalent approuvé par l'architecte.

.4 Membrane autocollante pour bardeau : membrane autocollante et autocicatrisante faite à partir d'asphalte avec treillis en fibre de verre, avec surface antidérapante, conforme à la norme ASTM D1970 :

Produit acceptable : WEATHERWATCH de la compagnie Gaf ou équivalent approuvé par l'architecte.

.5 Bardeaux de fibre de verre GAF

Bardeaux de fibre de verre avec un mat de fibre de verre et avec une finition architectural. Prévoir le délai de livraison pour ne pas retarder le chantier.

Produit de référence : le bardeau de fibre de verre GAF, Timberline de couleur appareillé à l'existant et distribué par FRANSYL LIMITÉE (faire approuver la couleur par le client).

.6 Bardeaux de Faîte pour finition.

Produit de référence : Le Timbertex de GAF de couleur appareillé par FRANSYL LIMITÉE.

.7 Tôlerie

.8 Clous conforme à la norme B111-1974 de l'ACNOR, en acier galvanisé et suffisamment long pour pénétrer le platelage d'au moins 20 mm.

Produit de référence : Clous à pistolet RoofMax 1.25'' distribué par FRANSYL LIMITÉE.

.10 Moulure faîtière : faite de plastique rigide permettant la ventilation avec un média filtrant contre la neige et les insectes, telle que COBRA SNOW COUNTRY de la compagnie Gaf ou équivalent approuvé par l'architecte.

ou

.11 Ventilateur

Produit de référence : de type MAXIMUM, modèle approprié pour le projet, distribué par FRANSYL LIMITÉE. Quantité à calculer selon les besoins au chantier. L'entrepreneur ne doit pas se fier aux quantités sur place, corriger au besoin.

Partie 4 Exécution

4.1 GÉNÉRALITÉS CONCERNANT LES TOITURES

.1 Choisir la norme de référence appropriée aux exigences des travaux.

.2 S'assurer que les surfaces à couvrir sont propres, sèches, lisses, solides, libres d'huile, de graisse, de rouille, de frimas, de neige, de débris ou de tout autres corps étranger.

.3 Les matériaux de couverture proviendront du même manufacturier ou seront choisi suivant ses recommandations.

.4 N'exécuter les travaux que lorsque les conditions climatique sont propices et après une visite du chantier et approbation de la part du client.

.5 Les rebords de couverture, les solins membranés, les tuyaux, évents, conduits et tous les autres équipements d'écrits ailleurs au devis qui traversent les couvertures seront munis de solin, contre-solins, chaperons, manchons et collerette appropriés, de façon à assurer une parfaite étanchéité.

.6 Toutes les surfaces métalliques recouvertes de matériaux de couverture seront apprêtées.

.7 Le métal doit être protégé contre toute réaction électrolytique. Les métaux dissemblables doivent partout être séparés par un ruban séparateur continu en vinyle souple couvrant toutes les surfaces de contact.

.8 Tous les travaux seront exécutés conformément aux règles de l'art et aux instructions du manufacturier.

.9 Option : **Tous les travaux seront réalisés selon les exigences, recommandations et surveillance du fabricant afin de fournir la garantie maximale du produit de 40 ans et l'ensemble des frais de la garantie et l'inspection seront assumés par l'entrepreneur général (prix séparé).**

4.2 EXÉCUTION DE LA COUVERTURE DE BARDEAUX

.1 Fixer une membrane autocollante à partir des rives inférieures du toit jusqu'au faîte du toit. S'assurer de chevaucher de 150 mm la section du haut sur la précédente. Poser aussi une membrane autocollante aux noues et sur les jonctions avec les murs.

.2 Prévoir les larmiers et solins métalliques le long des avant-toits et au faîte toit, le chevauchement de 100 mm et les joignant dans du bitume modifié. Clouer à tous les 255 mm.

.3 Poser les bandes de départ en bardeaux le long des avant-toits, à effleurement du bord des solins, cloués à tous les 305 mm.

.4 Fixer les bardeaux au pontage selon les instructions du manufacturier et spécifiquement aux types de bardeaux prescrits.

.5 Toutes les arrêtes et tous les faîtes seront couronnés avec des bardeaux fabriqués à cette fin. Ce couronnement sera effectué en évitant les clous à nu, à 125 mm de l'extérieur et dans la direction contraire aux vents dominants.

FIN DE LA SECTION

REVÊTEMENT MURAUX EXTÉRIEUR EN BOIS
SECTION 07 46 23

Partie 1 Généralités

1.1 CONTENU DE LA SECTION

.1 Exigences visant les bardages en panneaux de contreplaqué, en panneaux de fibres durs et en planches de bois de construction, ainsi que la méthode de pose connexe.

1.2 SYSTÈMES DE REVÊTEMENT GOOD STYLE

.1 Parement de clin, modèle Lap & Lock 6'' clin apprêté avec les couleurs Prestige, 3/8'' posé à l'horizontal et vertical couleur desert DU20.

.1 Posez le parement de manière à ce que l'infiltration d'humidité et l'accumulation d'eau soient impossibles.

.2 Tout le substrat de bois exposé doit être apprêté et peint de façon à empêcher l'humidité de pénétrer et l'eau de s'accumuler. Couleur : voir applications aux plans.

.2 Système de revêtement en panneaux, couleur pierre de rivière DU87.

.1 Posez le parement de manière à ce que l'infiltration d'humidité et l'accumulation d'eau soient impossibles.

.2 Tout le substrat de bois exposé doit être apprêté et peint de façon à empêcher l'humidité de pénétrer et l'eau de s'accumuler. Couleur : voir applications aux plans.

.3 Système de moulure blanche et gris brume.

.4 **Entreposage** :

.1 Entreposez au-dessus du sol, sur une surface plane, sous un toit ou une couverture imperméable séparée.

.2 Gardez le parement propre et sec. Inspectez-le avant sa pose.

.3 Laissez au parement le temps de s'ajuster aux conditions atmosphériques avant de le poser.

.5 **Espacement des montants** :

.1 Les montants ne doivent pas être espacés d'une distance supérieure à l'intervalle indiqué sur le produit.

.2 Les panneaux et clins de série Lap & Lock 6'' peuvent être posés sur des membrures structurales d'un espacement de 24''c/c ou moins.

.6 **Humidité** :

.1 Le contrôle de l'humidité et de la vapeur d'eau est un aspect important à la conception adéquate d'une maison. Vérifiez les codes de bâtiment locaux pour connaître les procédures d'application en tenant compte de l'humidité et de la vapeur d'eau qui prévalent dans votre région.

.2 Comme c'est le cas pour tous les produits de bois, éviter de poser un parement de bois d'ingénierie sur une structure dont la teneur en humidité est excessive, par exemple sur un béton ou un plâtre en voie de séchage. Dans de telles conditions, le bâtiment doit être bien ventilé pour lui permettre de sécher à fond avant la pose du parement.

.3 Le parement ne doit pas être posé sur des membrures de charpente encore vertes ou tordues. Ne pas poser le parement sur un matériau trempé de pluie ou sur un revêtement gauchi.

.4 La pose de gouttières est recommandée pour le contrôle de l'eau qui s'écoule du toit.

.7 **Retardateur de vapeur/Barrière d'étanchéité** :

.1 Une barrière perméable à l'air et résistante à l'eau correctement posée est requise derrière le parement.

.8 **Espaces de joints et produits d'étanchéité** :

.1 Scellez tous les espaces à l'aide d'un produit d'étanchéité de qualité supérieure, non durcissant, peinturable et garanti 30 ans. Suivez les instructions du fabricant du produit d'étanchéité pour son application.

.9 **Solins, fenêtres, portes et ouvertures** :

.1 Toutes les ouvertures doivent être correctement calfeutrées ou recouvertes d'un solin de façon à prévenir la pénétration d'humidité ou l'accumulation d'eau. Vous trouverez dans les pages qui suivent de nombreux exemples de cette façon de faire.

.2 Le parement posé près des porches, patios, allées, etc. doit présenter un dégagement d'au moins 1'' au-dessus de toute surface. La surface doit être inclinée ou aménagée d'une façon permettant un drainage approprié afin que le parement ne soit à aucun moment directement exposé à de l'eau stagnante.

.10 **Garniture** :

.1 La garniture devrait être suffisamment épaisse pour que le parement ne dépasse pas l'avant de la garniture.

.2 La garniture et la bordure du toit doivent être posées de façon à empêcher la pénétration d'humidité ou l'accumulation d'eau.

.11 Instructions de finition :

.1 Apprêtez tous les substrats de bois exposés avant de les peindre.

.2 Peignez toutes les surfaces de parement exposées y compris les rebords d'égouttement.

.3 Peignez complètement les rebords inférieurs du parement en particulier au niveau des extrémités coupées adjacentes à la ligne du toit.

.4 Peignez aussitôt que possible et tout au moins dans les 180 jours suivant la pose.

.5 Suivez les instructions de pose et d'entretien du fabricant de revêtement.

.6 La peinture acrylique au latex de qualité supérieure, spécifiquement formulée pour utilisation sur le bois et les substrats de bois d'ingénierie, est hautement recommandée. Les peintures alkydes ou à l'huile, au fini semi-lustré ou satin, sont également acceptables. Pour une peinture alkyde mate, vérifiez auprès du fabricant du revêtement les recommandations qui s'appliquent à un usage sur parement de bois composite.

NON-RECOMMANDÉ :

- Teinture semi-transparente.
- Peintures pour bardeau et bardeau de fente.
- Formules de résine à base de vinyle comme les peintures à l'acétate de vinyle, au PVA, à l'acétate de vinyle/copolymère acrylique.

.12 Instructions de clouage :

.1 Le parement à clin GOODStyle 3/8'' peut être fixé directement à des membrures structurales espacées de 24 pouces ou moins au centre. Le parement à clin 7/16'' GOODStyle peut également être fixé sur un revêtement clouable approuvé par le code.

.2 Les joints de parement doivent être décalés sur chaque bande successive. Pour une installation avec ou sans revêtement clouable, les joints doivent être fixés sur les montants.

.3 Le parement doit être cloué, de façon invisible, dans le haut du panneau, avec les clous distancés d'au moins 3/4'' de chacune des extrémités. Le parement doit être cloué de face tel que requis.

.4 Chevauchez les bandes successives de parement d'au moins 1''.

.5 Utilisez des clous 8d d'emballage ou similaires, antirouille pré peint en atelier, de la couleur du produit.

.6 Tous les clous exposés doivent être calfeutrés et scellés de façon à empêcher l'humidité de pénétrer et l'eau de s'accumuler.

.7 Les éléments de fixation à chaque montant doivent pénétrer le bois de charpente ou le parement et le bois de charpente d'au moins 1 ½ ''.

.8 Pour des renseignements sur la fixation des produits de parement à clin GOODStyle dans des régions de grands vents, consultez le rapport de l'ICC-ES, ESR-1301.

.9 Pour une pose sur des panneaux structuraux isolés (SIP), consultez les recommandations du fabricant pour les instructions de clouage appropriées. N'écartez pas les fixations plus qu'à l'intervalle indiqué à l'arrière du panneau.

AVERTISSEMENT :

- Ne pas forcer le parement
- Ne pas utiliser d'agrafes

FIN DE LA SECTION

TOITURE TPO
SECTION 07 54 19

Partie 1 Généralités

1.1 Travaux connexes:

.1 Les travaux de toiture décrits dans cette section doivent être coordonnés avec les autres travaux connexes décrits dans les autres sections.

1.2 Références

.1 CAN/ULC-S701, Isolant thermique en polystyrène, panneaux.

.2 CSA B111-[1974], Wire nails, spikes and staples.

.3 ASTM D 6878, membranes TPO.

1.3 Dessins d'atelier

.1 Si nécessaire soumettre les dessins d'atelier des isolants de pente.

1.4 Échantillons et fiches techniques

.1 Soumettre à l'architecte, les échantillons et les fiches techniques des produits spécifiés.

1.5 Livraison, entreposages et manutention

.1 Entreposer les matériaux dans des endroits chauffés et suivant les exigences des manufacturiers, sur des supports afin d'empêcher qu'ils se déforment.

.2 Entreposer les matériaux sur des supports afin d'empêcher qu'ils se déforment.

.3 Entreposer les matériaux en rouleaux debout.

.4 Ne pas entreposer de matériaux sur la couverture complétée.

.5 Ne pas soumettre une section de la bâtisse à une surcharge de poids soit en utilisant de l'équipement ou en entreposant des débris ou des matériaux.

.6 Ne retirer de l'endroit d'entreposage que la quantité de matériaux qui sera mis en œuvre le jour même.

.7 Fournir en quantité suffisante afin d'assurer une continuité dans l'exécution des travaux pour éviter toute interruption.

.8 Livrer les matériaux dans leur contenant d'origine, scellé et portant des étiquettes intactes et s'assurer que la durée de stockage des matériaux n'est pas dépassée.

.9 Indiquer les renseignements suivants sur les contenants et les emballages des matériaux :

Le nom et l'adresse du fabricant et la marque de commerce.

La conformité du produit ou du matériau à la norme pertinente, et la classification du produit.

La masse s'il y a lieu.

.10 Livrer les dispositifs de fixation dans des boîtes ou des fûts, et les garder dans un endroit où ils seront adéquatement protégés jusqu'au moment de leur mise en œuvre. Il est interdit d'huiler ou de graisser les dispositifs de fixation.

.11 Remettre à l'architecte, au propriétaire ou son représentant, sur demande, les bordereaux de livraison des matériaux et leurs fiches techniques et/ou les rapports d'essais en laboratoire certifiant la conformité des matériaux aux prescriptions de la présente section.

.12 Retirer du chantier les matériaux endommagés ou refusés.

1.6 Conditions de mise en œuvre

.1 La température durant l'application ne devra pas être inférieure à -10 degrés Celsius, ne pas effectuer de travail par temps de pluie, de neige ou de brouillard.

.2 Le support de couverture doit être sec, exempt de neige et de glace.

.3 Utiliser seulement des matériaux secs, et les appliquer uniquement lorsque les conditions atmosphériques ne causeront pas d'infiltration d'humidité dans le système.

1.7 Garanties

.1 Garantie du fournisseur.

Si applicable, l'entrepreneur couvreur devra déposer au propriétaire la garantie de **10 ans** matériaux et main-d'œuvre de **FRANSYL LIMITÉE**.

.2 Garantie des manufacturiers.

Le manufacturier des produits d'étanchéité fournira un document écrit et signé, émis au nom du propriétaire, certifiant la performance des propriétés des dits produits pour une période de dix **(10) ans** à compter de l'acceptation des travaux et leur conformité aux devis et normes canadiennes spécifiées. La garantie sera pleine et entière pour toute la période de garantie.

Le manufacturier des produits d'isolation fournira un certificat écrit et signé, émis au nom du propriétaire, certifiant la résistance thermique pour une

période de vingt-cinq **(25) ans** à compter de l'acceptation des travaux. La garantie sera pleine et entière pour toute la période de garantie.

1.8 Sécurité

.1 L'entrepreneur en couverture sera responsable de la sécurité pour toute façon et méthode utilisé dans le cadre de l'exécution de ces travaux.

.2 L'entrepreneur devra rencontrer toute exigence locale, provinciale et fédérale concernant la sécurité.

.3 Tout le personnel devra être avisé du bien fondé de maintenir un environnement sécuritaire pour toute personne ayant accès au site.

1.9 Accréditations

.1 L'entrepreneur couvreur et ses sous-traitants devront être reconnus officiellement comme entrepreneurs autorisés par le fabricant des matériaux d'étanchéité.

.2 Remettre sur demande à l'architecte, au propriétaire ou son représentant un certificat attestant que le couvreur est accrédité par le manufacturier de la membrane.

Partie 2 PRODUITS

2.1 Panneau support d'étanchéité

.1 Panneau support d'étanchéité de composite ½ (**12,70mm**) recouvert de deux revêtements robuste de fibre de verre ignifuge résistant au feu.

Le produit de référence est le panneau support **ACFOAM RECOVER BORD** d'ATLAS distribué par **FRANSYL LIMITÉE.**

2.1 Membrane et Accessoires

.1 Membrane devra être conforme aux standards **ASTM** en polyoléfine thermoplastique (**TPO)** renforcée, de couleur blanche et d'une épaisseur minimale de **2 mm** (0.80).

Le produit de référence est la membrane **HI-TUFF TPO** de **LEXCAN** distribué par **FRANSYL LIMITÉE.**

.2 Solins - Tôle d'acier galvanisé de calibre 24 recouverte d'une membrane TPO non-renforcée conforme aux standards **ASTM** en polyoléfine thermoplastique (**TPO)** de couleur variable devras être utilisée pour les détails et les contre-solins.

Le produit de référence est la membrane **HI-TUFF TPO NON RENFORCEE** de **2.0mm** de **LEXCAN** distribué par **FRANSYL LIMITÉE.**

.3 Vis de diamètre de **51 mm** avec plaquettes, doivent être utilisées pour la fixation de la membrane.

Les produits de référence sont les vis **LEXGRIP XHD** ou **SUPER XHD** (pré-assemblée ou en vrac), traitées avec **CX-5** et des plaque de fer barbelé de **2-3/8"** de diamètre de **LEXCAN** distribué par **FRANSYL LIMITÉE**

.4 Adhésif contact à base de solvant élastomère, utilisé pour coller la membrane **TPO** à divers substrats.

Le produit de référence est la colle de fixation **BA-90** de **LEXCAN** distribué par **FRANSYL LIMITÉE.**

.5 Scellant à joint composé de **TPO** en liquide utilisés pour bords coupés de la membrane (fermeture aux extrémités).

Le produit de référence est le **HI -TUFF TPO CUT EDGE SEALANT** de **LEXCAN** distribué par **FRANSYL LIMITÉE.**

.6 Coins intérieurs et extérieurs, préformés en **TPO**, soudables à l'aide d'un fusil à air chaud, par **LEXCAN** distribué par **FRANSYL LIMITÉE**

.7 Barre de terminaison

.8 Solins d'évents préfabriqués, des manchons d'étanchéité pré-moulés.

Le produit de référence sont les **HI-TUFF TPO PREFORMED PIPE BOOTS** de **LEXCAN** distribué par **FRANSYL LIMITÉE**

.9 Système d'étanchéité pour sorties de toitures.

Le produit de référence est le système d'étanchéité **HI-TUFF TPO pocket sealant** de **LEXCAN** distribué par **FRANSYL LIMITÉE.**

.10 Support divers de toiture, **BIG FOOT** distribué par **FRANSYL LIMITÉE.** .

.11 Bague anti-refoulement caoutchoutée pour drain de dimensions appropriées **MAXXFLO** de la compagnie **LEXCOR.**

Le produit est distribué par **FRANSYL LIMITÉE.**

Partie 3 EXÉCUTION

3.1 Il est défendu de fumer en tout temps sur le toit.

3.2 Mesures de protection

.1 Protéger les murs et les ouvrages voisins des endroits où l'on doit hisser ou mettre en œuvre du matériel ou des matériaux.

.2 Fournir et mettre en place des affiches et des barrières de sécurité, et les garder en bon état jusqu'à la fin des travaux.

.3 Faire en sorte que l'eau de pluie soit évacuée vers la périphérie de la toiture, le plus loin possible de la façade des bâtiments, et ce, jusqu'à ce que les avaloirs ou les entonnoirs aient été installés et raccordés.

.4 Protéger la couverture contre les dommages qui pourraient être causés entre autres par les circulations.

.5 Éviter de circuler sur les surfaces complétées. Aménager des chemins en contreplaqué par-dessus les matériaux mis en œuvre, afin de permettre le déplacement des personnes et du matériel.

Obtenir l'autorisation de l'architecte, au préalable et prendre les précautions jugées nécessaires par celui-ci.

.6 À la fin de chaque journée de travail ou lorsque les travaux sont interrompus à cause du mauvais temps, protéger les surfaces finies de même que les matériaux qui ont été retirés de l'entrepôt.

.7 Si le système comporte de l'isolation thermique, poser l'isolant sans délai, afin d'éviter qu'il se forme de la condensation en dessous du pare-vapeur.

3.3 Examen du pontage

.1 Examiner le pontage de couverture et informer l'architecte de tout défaut, sans délai et par écrit.

.2 Avant d'entreprendre les travaux, s'assurer:

Que le pontage de couverture est solide, de niveau, uni, sec et exempt de neige, de glace et de givre; enlever la poussière et les débris à l'aide d'un balai.
Que les avaloirs en toiture ont été installés au niveau approprié par rapport à celui de la surface finie de la couverture.
Que le platelage a les pentes prescrites vers les drains lorsque les pentes sont données par la charpente.
Que, si applicable, le béton a un mûrissement de **28 jours minimum**.

3.4 Panneaux supports de membrane d'étanchéité

.1 Placer les panneaux en contact serré, en rangs parallèles, sans déformations ni espaces vides et intercaler les joints des panneaux supports. Fixer mécaniquement l'isolant à tous 1219 mm. Remplir les joints de plus de 5 mm.

3.5 Pose de la membrane

Positionner les membranes en respectant l'esquisse d'implantation approuvée. Dérouler la membrane sans l'étirer.

Fixer la membrane avec les attaches et plaquettes requises par le manufacturier au 12 pouces centre en centre. Suivre les marques imprimées sur la membrane à cet effet.

Installer les membranes adjacentes en prévoyant un chevauchement de 5-1/2 pouces et un décalement aux abouts.

Dans le cas d'utilisation de membranes RUSS pour remplacer les feuilles périmétriques, l'entrepreneur devra se conformer à toutes les recommandations du manufacturier pour leur mise en œuvre.

3.6 Soudure des joints

La membrane doit être soudée en utilisant une soudeuse automatique à air chaud ou un fer à souder manuel à air chaud tel que recommandé par le manufacturier. À l'intersection de tous les joints maroufler la membrane avec un rouleau au silicone avant que le joint n'aie pu refroidir.

Examiner tous les joints après que ceux-ci soient suffisamment refroidis (environ 1/2 heure) à la recherche de manquements et apporter les corrections.

À tous les endroits où trois membranes se rencontrent souder une pièce de membrane non-renforcée de 6''x 6'' (T-joint) centrée sur le joint.

Après avoir examiné les joints, appliquer du scellant «Edge Sealant» à tous les endroits où la membrane a été coupée et où le renfort de la membrane est exposée.

Souder les feuilles de membrane à l'air chaud sur au moins **38,1 mm** avec une machine à souder automatique. Il est recommandé de faire les soudures en respectant le sens de l'écoulement.

Pour les détails de parapet, vous référez au manuel d'installation et suivre les recommandations du manufacturier.

3.7 Protection et nettoyage

.1 Protéger toutes les surfaces finies des dommages et des contaminants de toutes sortes. Le matériel de protection ne devra pas endommager les finis.

.2 Toute détérioration accidentelle sera immédiatement portée à l'attention de l'architecte et réparée à sa satisfaction sans aucun frais supplémentaire pour le propriétaire.

.3 Enlever toutes les protections justes avant la fin des travaux. Nettoyer et agréer toutes les surfaces abîmées à la satisfaction de l'architecte.

3.8 Instruction d'entretien

.1 Fournir des instructions d'entretien en duplicata au propriétaire. Inclure les avertissements spécifiques contre les pratiques d'entretien et les matériaux qui pourraient abîmer les finis.

FIN DE SECTION

REVÊTEMENT MÉTALLIQUES
SECTION 07 61 00

Partie 1 Généralités

1.1 CONTENU DE LA SECTION

.1 Matériaux et matériels de revêtement en feuilles ou en tôles ou métalliques, y compris les couvertures des toits, et murs.

1.2 SECTIONS CONNEXES

.1 Section 01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre.

.2 Section 07 92 10 - Étanchéité des joints.

1.3 RÉFÉRENCES

.1 Aluminum Association (AA).

.1 AA DAF-45-R03, Designation System for Aluminum Finishes - 9th Edition.

.2 AA ASM-35-October 2000, Specifications for Aluminum Sheet Metal Work in Building Construction, Section 5.

.2 American Society for Testing and Materials International, (ASTM).

.1 ASTM A167-99, Specification for Stainless and Heat-Resisting Chromium-Nickel Steel Plate, Sheet, and Strip.

.2 ASTM A240/A240M-02a, Standard Specification for Chromium and Chromium-Nickel Stainless Steel Plate, Sheet, and Strip for Pressure Vessels and for Généralités Applications.

.3 ASTM A653/A653M-02a, Standard Specification for Steel Sheet, Zinc-Coated (Galvanized) or Zinc-Iron Alloy-Coated (Galvannealed) by the Hot-Dip Process.

.4 ASTM A792/A792M-02, Standard Specification for Steel Sheet, 55% Aluminum-Zinc Alloy-Coated by the Hot Dip Process.

.5 ASTM B32-00e1, Standard Specification for Solder Metal.

.6 ASTM B370-98, Standard Specification for Copper Sheet and Strip for Building Construction.

.7 ASTM D523-89(1999), Standard Test Method for Specular Gloss.

.8 ASTM D822-01, Standard Practice for Filtered Open-Flame Carbon-Arc Exposures of Paint and Related Coatings.

.3 Office des normes générales du Canada (CGSB).

.1 CAN/CGSB-37.5-M89, Mastic plastique de bitume fluxé.

.2 CAN/CGSB-37.29-M89, Mastic d'étanchéité à base de caoutchouc et de bitume.

.3 CAN/CGSB-51.32-M77, Membrane de revêtement, perméable à la vapeur d'eau.

.4 CAN/CGSB-93.1-M85, Tôle d'alliage d'aluminium préfinie, pour bâtiments résidentiels.

.4 Association canadienne de normalisation (CSA)/CSA International.

.1 CAN/CSA A123.3-98, Asphalt Saturated Organic Roofing Felt.

.5 Ministère de la Justice Canada (Jus).

.1 Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE), 1999.

.6 Santé Canada - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

.1 Fiches signalétiques (FS).

.7 Conseil national de recherches du Canada (CNRC)/Institut de recherches en construction (IRC) - Centre canadien de matériaux de construction (CCMC).

.1 CCMC-2002, Recueils d'évaluations de produits.

.8 Transports Canada (TC).

.1 Loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses (LTMD).

1.4 DOCUMENTS/ÉCHANTILLONS À SOUMETTRE

.1 Soumettre à l'architecte une preuve montrant que le fabricant est homologué par le CCMC, ainsi que le numéro d'homologation du fabricant.

.2 Fournir les instructions du fabricant lorsque les travaux nécessitent des méthodes particulières de manutention, d'installation, de nettoyage.

.3 Soumettre les fiches techniques conformément à la section 01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre.

.4 Les fiches techniques doivent porter sur ce qui suit :

.1 les caractéristiques du produit,

.2 les critères de performance,

.3 les contraintes.

.5 Soumettre les dessins d'atelier requis conformément à la section 01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre.

.6 Les dessins doivent indiquer la disposition des feuilles métalliques et des joints, le genre et l'emplacement des dispositifs de fixation ainsi que tout élément de forme spéciale, et enfin les détails de la mise en place des feuilles ou des tôles par rapport à la charpente.

.7 Soumettre les échantillons requis conformément à la section 01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre.

.8 Soumettre deux échantillons de 300 mm x 300 mm de chaque type de tôles ou de feuilles métalliques proposées.

1.5 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

.1 Soumettre les échantillons requis conformément à la section 01 45 00 - Contrôle de la qualité.

.2 Fournir une garantie de l'entrepreneur et du manufacturier de la membrane et des recouvrements contre toute infiltration d'eau pour une période de 5 ans, à partir de l'acceptation provisoire.

.3 Advenant que ces travaux n'assument plus la performance requise durant la période de garantie, ils devront être corrigés avec diligence par l'entrepreneur dès réception d'un avis écrit du propriétaire. L'entrepreneur devra défrayer tous les couts de réparation, le tout à l'entière satisfaction de l'architecte et prolonger sa garantie de cinq (5) ans additionnels conjointement avec son fournisseur.

.4 Panneaux d'acier galvanisé prépeint garantie de 30 ans du fabricant, contre le craquelage, l'écaillement, le pelage, le fendillement, les tachetures et de perte d'adhérence.

1.6 GESTION ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS

.1 Trier les déchets conformément à la Gestion et élimination des déchets de construction/démolition.

.2 Évacuer du chantier tous les matériaux d'emballage et les acheminer vers des installations appropriées de recyclage.

Partie 2 Produits

2.1 TÔLE D'ACIER PRÉFINIE

.1 Tôle d'acier préfinie

Revêtement Harrywood en acier prépeint de la compagnie MAC couleur au choix de l'architecte.

2.2 FINIS DES ÉLÉMENTS EN ALUMINIUM

.1 Les surfaces apparentes des éléments en aluminium doivent être finies conformément à la désignation AA DAF-45.

2.3 TÔLE D'ACIER PRÉFINIE

.1 Système de tôle d'acier préfinie pour usage extérieur : tôle ordinaire, peinte en usine.

.1 Selon la norme CAN/CGSB-93.1 et selon les exigences suivantes, lorsque ces dernières s'appliquent.

.2 Couleur choisie par l'architecte parmi les couleurs standard offertes par le fabricant.

.3 Épaisseur du revêtement : selon recommandation du fabricant pour l'usage.

2.4 ACCESSOIRES

.1 Couche de pose : membrane autocollante de type ''Blueskin'' ou indiqué.

.2 Membrane pare aire de type Tyvec.

.3 Produits d'étanchéité : produits sans amiante compatibles avec les matériaux constitutifs du système et recommandés par le fabricant du système.

.4 Mastic d'étanchéité à base de caoutchouc et de bitume : conforme à la norme CAN/CGSB-37.29.

.5 Dispositifs de fixation : selon modèle et fabricant.

.6 Rondelles : en même matériau que la feuille ou la tôle utilisée, de 1 mm d'épaisseur, fournies avec garnitures en caoutchouc.

.7 Scellant pour joints MS-14.

.8 Peinture pour retouches : selon les recommandations du fabricant des feuilles ou des tôles métalliques pour couvertures.

2.5 FAÇONNAGE

.1 Voir fabricant MAC revêtement

Partie 3 Exécution

3.1 MISE EN PLACE

.1 Dissimuler les dispositifs de fixation, sauf aux endroits où l'architecte l'aura permis, avant leur installation, de les laisser apparents.

.2 Prévoir une couche de pose sous la feuille ou la tôle métallique. Bien l'assujettir et faire des joints se chevauchant sur au moins 100 mm.

.3 Mettre la feuille intercalaire en place sur la couche de pose de manière à empêcher toute adhérence entre la feuille ou la tôle métallique et le feutre. Fixer avec un nombre minimal de pièces d'ancrage et exécuter des joints se chevauchant sur au moins 50 mm dans le sens de l'écoulement des eaux.

.4 Poser les feuilles ou les tôles métalliques en utilisant des vis de fixation disposées telle que le demande le fabricant.

.5 Fixer chaque feuille en appliquant un joint de scellant.

.6 Aligner les joints transversaux des feuilles contiguës.

.7 Poser autour des éléments traversant la surface de solins faits d'un matériau offrant les mêmes caractéristiques que celui des feuilles de revêtement, et rendre ces pénétrations étanches à l'eau.

.8 Façonner les joints dans le sens de l'écoulement des eaux et les rendre étanches à l'eau.

3.2 FINITION

.1 Procéder au nettoyage final de la couverture.

FIN DE LA SECTION